

23 AOUT à 18h30 :

L'ANACR

**RANIME LA FLAMME
À L'ARC DE TRIOMPHE**

**Rendez-vous : 18h, entrée du souterrain
du musoir des Champs-Élysées**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1126-1127 - JUILLET-AOÛT 2001



57^e ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION NATIONALE

27 MAI : LE VŒU DU CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

Adopté à la majorité par le Conseil Régional du Limousin

Lors de la Séance Plénière du 25 juin 2001

« Pour faire du 27 mai la Journée Nationale de la Résistance »

« Considérant que le 27 mai 1943, sous l'autorité de Jean Moulin, a eu lieu la création du Conseil National de la Résistance unifiant toutes les forces combattantes intérieures.

« Considérant que cette unification a joué un grand rôle dans les combats qui aboutirent à la Libération de la France.

« Considérant que le Limousin a été une terre de résistance cruellement marquée par la barbarie nazie. Considérant que l'esprit de la Résistance, porteur des valeurs humanistes et démocratiques, doit survivre aux derniers acteurs et qu'il est essentiel de faire connaître aux nouvelles générations cette tranchée à la fois douloureuse et glorieuse de notre histoire.

« Le Conseil Régional du Limousin, réuni en séance plénière le 25 juin 2001,

« S'associe à la demande du comité des " Amis de la Résistance (ANACR) " pour que le 27 mai devienne journée nationale de la Résistance.

« S'adresse au gouvernement et à la représentation nationale pour que cette journée commémorative, non chômée, soit officialisée pour transmettre l'information sur la Résistance, ses valeurs et son idéal.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON de SOUTIEN
2001
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2001 du « Journal de la Résistance » France d'Abord.

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance !

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association.

Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 30 septembre

POUR L'AVENIR DE LA LIBERATION

Dans quelques semaines va commencer, des plus grandes villes aux villages, le grand cycle annuel des cérémonies commémorant la Libération. On y entendra son éloge, des souvenirs, des appréciations sur le monde présent et les espoirs que les anciens résistants nourrissent sans trêve. Mais ces survivants, enfin de compte, repartiront, souvent ensemble, songeurs.

Ils penseront aux frères d'arme tombés au combat, devant les pelotons et dans les camps. A tous ceux qui, disparus depuis ou toujours des nôtres, n'ont pu obtenir la reconnaissance de leur action : on sait en effet comment le lyrisme d'apologies globales a caché la manière dont la clandestinité de l'époque a depuis lors servi d'alibi pour nier au plan officiel les services de la majorité des participants (une importante personnalité officielle du " monde combattant " l'a démontré dans une longue étude, pendant une période de " relâche " professionnelle).

Bien que membres des seules catégories de combattants plusieurs fois frappées de forclusion, ils se demanderont en quels " médias " seront cités les grands mots qui dominaient l'été 1944 : Insurrection Nationale ou barricades, ou même F.F.I., C.D.L... Ils se demanderont où se trouvera la démonstration faite par les chefs alliés de la part capitale prise par eux tous et avec le concours populaire, au rapide succès des armées, c'est-à-dire à la Libération du pays. Ceux qui n'ont pas lu notre journal lors du 50^e anniversaire (et la brochure qui suivit) ne le sauront même pas. Il est possible d'avoir été un brillant combattant et, comme le Fabrice de Stendhal, de n'avoir de la bataille que la vue de l'aire bien réduite où l'on y prit part.

Les mieux informés se demanderont pourquoi la prescription de Mme Royal sur l'évocation de la Résistance dans tous les établissements d'enseignement n'est toujours soumise qu'au bon vouloir des autorités académiques (heureusement nombreuses à la faire appliquer). Ils s'étonneront aussi qu'après ce qui s'est passé en 1944 ne figure pas au calendrier une " Journée Nationale de la Résistance ", certes non chômée mais fixant le souvenir au long des générations. Et pourquoi ne serait-elle pas fixée au 27 mai ? La création du C.N.R., le 27 mai 1943, c'est à dire l'unification de toutes les forces de la Résistance jusque-là luttant en ordre dispersé, était une condition de leur victoire. C'est de ce jour qu'elle date. Ils secouent la tête et sourient tristement quand on leur dit que ces forces existaient avant. Evidemment, sinon on ne voit pas très bien ce que l'on aurait pu unir !

Alors, ils peuvent buter sur un autre argument : on a écrit que c'est le jour où le C.N.R. s'ouvrit aux partis et syndicats. Comme si le C.N.R. avait existé avant ! Comme si les partis et syndicats qui participaient à la Résistance ne contribuaient pas eux aussi à représenter avec force l'opinion de nos compatriotes et à renforcer l'autorité du Général de Gaulle ! Il suffit de relire l'instruction que celui-ci, qui ne s'y trompait pas, a remise à Jean Moulin, à Londres, le 21 février 1943, et qu'il publie dans ses mémoires : "... 4°/ Ce Conseil de la Résistance assurera la représentation des groupements de Résistance, des formations politiques résistantes et des syndicats ouvriers résistants. " Autrement dit, le C.N.R. s'était ouvert à eux... avant d'être constitué.

* *

Allons, la lutte n'est pas terminée. Ni aucune des nôtres. Les " Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) " les continueront. Leur objectif n'est pas de pallier l'obligatoire érosion par l'âge de nos effectifs. Ils sont rigoureusement recensés à part, mais de plus en plus activement partie prenante à nos combats, qu'ils prolongeront. Ils auront été " pour quelque chose " dans l'apparition du jour - que nous savons inévitable - où la République donnera leur véritable place dans l'histoire à ceux qui l'ont rétablie. L'avenir aura bonne mémoire et le civisme en recevra un singulier renfort.

C. Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : Les actes de Vichy devant le Conseil d'Etat.
- P. 4 et 5 : Contre le Négationnisme. Papon débouté.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Livres. Journée de la Résistance à Châlon.

ALLIER :

LE COMITE D' "AMIS" DE VICHY ET SA REGION

La création d'un nouveau comité local des " Amis de la Résistance (ANACR) " - fort d'une trentaine de membres - a été initiée en avril dernier lors d'une réunion tenue à Bellerive-sur-Allier, avec l'appui actif du comité ANACR de Vichy qui lui a donné notamment les moyens matériels de démarrer son fonctionnement.

Rassemblant, dans l'esprit du pluralisme de l'ANACR, tous ceux qui veulent en premier perpétuer l'esprit de la Résistance, approfondir son histoire, sur le sol national et hors de France, le sens de son combat et de ses faits d'armes, honorer la mémoire de combattants de la Résistance ; combattre les idéologies d'inspiration fasciste et collaborationniste, la xénophobie, le racisme, le négationnisme, le comité des " Amis " de Vichy et sa région s'est doté d'un bureau comprenant Yves Dumont (président), Joël Gaget (vice-président), Rosine Nastasi (secrétaire), Jean Justet (trésorier), Régis Becker et Jean-Luc Bersou (membres).

Parmi ses projets, outre la lutte contre les résurgences contemporaines des idéologies fascistes, le comité a décidé de rencontrer des acteurs de la Résistance, d'être présent lors des différentes manifestations (notamment les 8 et 27 mai), de travailler sur l'histoire d'un maquis ou (et) sur l'établissement d'une chronologie...

PONTIVY :

NAISSANCE D'UN COMITE " D'AMIS "

Le Comité local des " Amis de la Résistance (ANACR) " a été officiellement créé et rattaché au Comité départemental du Morbihan.

Ses objectifs sont les suivants :

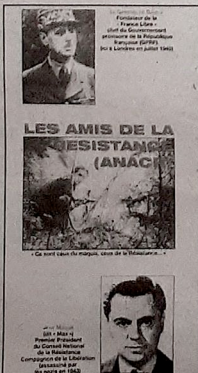
- Soutenir les anciens combattants résistants de Pontivy dans leurs actions de diffusion de la connaissance de la période de l'Occupation nazie et de préservation de la mémoire de cette période.

- Mettre en place des projets visant à diffuser le plus largement possible auprès de toutes les générations, et en particulier des plus jeunes, l'histoire de l'Occupation et de la Résistance dans la région de Pontivy.

Les " Amis de la Résistance " du Pays de Pontivy reprennent également les objectifs généraux de l'association nationale, à savoir le combat contre les idéologies fascistes, xénophobes, racistes et contre le négationnisme, la défense de la paix, de la démocratie et de la fraternité entre les peuples.

Jean-Pierre Le Clainche a été élu responsable du Comité local des " Amis de la Résistance " du Pays de Pontivy.

Pour l'année 2001, ont été décidées la participation aux cérémonies du souvenir, participation aux rassemblements de l'ANACR, la mise en place d'une exposition retraçant l'histoire de la Résistance sur Pontivy et sa région, l'augmentation du nombre " d'Amis de la Résistance ", notamment en sollicitant les familles des anciens combattants et résistants du pays de Pontivy.



Présentant les grandes lignes de ce que fut la Résistance, de ce qu'est l'ANACR et de ce que sont les " Amis de la Résistance ", ce dépliant national est toujours à la disposition des " Groupes d'Amis " et des Comités départementaux de l'ANACR.

AVEYRON :

LA FLAMME DE LA RESISTANCE NE S'ETEINDRA PAS

Le dernier numéro de " Résistance en Rouergue " (n° 126 du 2^e trimestre 2001) a publié une contribution d'Henri Molzet, président départemental des " Amis de la Résistance " de l'Aveyron et membre associé du Conseil national de l'ANACR. Nous la reproduisons ci-dessous :

En cette année 2001, le Concours de la Résistance et de la Déportation nous permettait de travailler sur les liens entre la Résistance extérieure et la Résistance intérieure. Comment en complémentarité, mais non sans conflits ou incompréhension, les deux étaient arrivées à s'unir et à conduire la France à la victoire.

Dans les sujets, une phrase du général de Gaulle a été plusieurs fois citée, tirée de l'Appel du 18 juin : " Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ". 60 ans après, il ne nous appartient pas de répondre par un engagement militaire à cet appel mais de contribuer au devoir de Mémoire. Dans les devoirs, c'est désormais clairement explicité, il ne s'agit plus de glorifier seulement des faits d'armes et de courage ou d'évoquer, encore que ce soit nécessaire, les cruels sacrifices consentis. Chacun insiste davantage sur les valeurs défendues par les résistants et déportés : démocratie, humanisme, justice sociale, dignité de toute personne, droits des peuples. Tous ont conscience que l'héritage doit être préservé demain comme aujourd'hui, tant ces acquis restent menacés.

La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre si nous savons dans les prochaines années faire du Concours un moment fort du temps scolaire. Il ne doit pas se résumer à une simple opération formelle basée sur un devoir. Pour la prochaine année scolaire 2001-2002, il faudra relancer dès les mois de septembre-octobre le processus de dynamisation autour de l'activité pédagogique Mémoires en Images et de tous ses prolongements, par Mémoires en bandes dessinées pour les plus jeunes. Sa conception, la programmation des films, le suivi pédagogique en font un outil efficace de préparation au Concours en mars et un moyen utile de sensibilisation auprès des élèves qui ne participent pas à ce même concours. L'impregnation est un des résultats non négligeable. Notre savoir-faire dans ce domaine, et la réussite de l'année dernière, plaident pour une reconduction. Le fort degré de satisfaction des collèges et des 1500 élèves participants en 2000 en est une raison supplémentaire.

La flamme de la Résistance ne s'éteindra pas si nous savons proposer à notre jeunesse mais aussi à tous les adultes des approches nouvelles de qualité permettant la connaissance historique et la réflexion. Bien sûr, ces opérations de prestige seront des

outils incontournables. L'expérience réalisée au Lycée de Decazeville en décembre dernier autour de la pièce sur Jean Moulin en démontre toute l'efficacité. Elle se prolongera donc à Rodez les 8 et 9 novembre puis quelques jours plus tard dans le Sud-Aveyron. Car ce que représente Jean Moulin ne peut pas être oublié et ne le sera pas.

La flamme de la Résistance sera constamment ranimée si nous savons convaincre notre jeunesse de participer à nouveau comme le faisaient nos aînés aux commémorations concernant la Seconde Guerre Mondiale. L'effort est entrepris notamment pour la journée de la déportation. Il doit être élargi vers d'autres lieux et moments à partir de l'expérience de Rodez. La présence active de lycéennes cette année a donné un sens nouveau et une réelle émotion.

La flamme de la Résistance continuera de brûler, sans cesse, à rendre visible et compréhensible notre attachement au devoir de mémoire. Cela passe peut-être par des actions multiples et variées qui rythmeront notre année scolaire. Entre le concours au printemps et les commémorations en été, nous proposons les Semaines de la Mémoire autour des 27 mai et 18 juin.

Ces deux dates sont des références incontournables : l'unification des résistances par Jean Moulin en 1943 et l'appel de Gaulle. Les actions programmées devraient par leurs variétés et leur portée pédagogique devenir des points d'ancrage de la mémoire dans notre département. Les déclinaisons en seront diverses selon les secteurs géographiques : par exemple rencontre des acteurs, parcours sur des lieux de mémoire, soirées littéraires, actions ponctuelles autour de stèles. Tous, scolaires et adultes pourraient y participer.

Une volonté existe déjà dans ce sens avec le partenariat ancien liant l'ANACR Aveyron, l'Inspection académique et l'ONAC. Une dynamique nouvelle... se dessine et nous incite à toujours faire mieux. Dans ce projet collectif nous devons être non des spectateurs mais des acteurs, non des citoyens inertes mais des citoyens engagés donc actifs au service de la Mémoire. Si nous réussissons à atteindre ces objectifs en Aveyron, nous aurons la fierté de nous prévaloir du titre d'Ami de la Résistance. Nous démontrerons surtout notre attachement aux valeurs de la Résistance, valeurs indissociables de notre citoyenneté actuelle.

LA SOUTERRAINE SORTIE SUR LES LIEUX DE RESISTANCE

Les " Amis de la Résistance (ANACR) " du secteur de la Souterraine (Creuse) ont pour la quatrième année organisé le dimanche 1er juillet leur sortie sur les lieux de la Résistance. En 2000, Marc Parrotin avait servi de guide pour suivre les déplacements des maquisards de camp en camp pendant l'hiver 43-44. Cette année, deux lieux symboliques de la violente répression exercée par les forces de Vichy à l'égard de la Résistance ont été choisis, ainsi qu'un lieu de parachutages. Le camp de la Bonnelle, attaqué le 17 mai 1944 (bilan : 2 morts), l'attaque d'un convoi d'armes à Vaussu Jean par les GMR le 28 mai 1944 (bilan : 7 morts) et le camp de parachutages de Lioroux à Saint-Germain-Beaupré.

Le principe de chaque sortie est de se rendre sur les lieux mêmes des événements. Au préalable, un dossier constitué de documents relatifs aux sites visités est remis à chaque participant. Des témoins sont invités à venir raconter leurs souvenirs des événements.

A la Bonnelle, deux témoins âgés de 8 et 15 ans en 1944, ont pu exprimer leur vécu de l'attaque.

A Saint-Germain-Beaupré, une habitant

te du village de Lioroux s'est souvenue de cette nuit où elle a compté 18 parachutes largués par les avions. Tandis que Daniel Michel et Eugène Bonnaud ont donné les détails sur la préparation du terrain de parachutage et l'acheminement des armes aux Coutures de Lafat la même nuit.

A Vaussu Jean, Pierre Henry, de la 1ère compagnie franche du capitaine Henry des MUR, a raconté comment il a pu échapper à l'attaque du convoi qui ramenait en Creuse des armes parachutées à Bélâbre (Indre) et laissant sur les lieux 7 de ses camarades tués par les GMR.

Toujours à Vaussu Jean, François Renaud est venu témoigner du geste de bravoure de son père Victor Renaud, membre du réseau Alliance qui, malgré les risques qu'il prenait, est venu fustiger les responsables de l'attaque du convoi. Ce geste sera lourd de conséquences puisque Victor Renaud sera arrêté sur place, emprisonné à Limoges et fusillé le vendredi 23 juin 1944.

Cette journée sur les lieux de la Résistance aura été riche d'émotions, de témoignages complémentaires et de convivialité.

(Communiqué par Pierre Vaugelade)

ISÈRE :

CONSTITUTION OFFICIELLE

Cette fois ça y est ! Depuis le 18 janvier, ont enfin été déposés les statuts pour que le Comité départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) " soit déclaré et officiellement reconnu. Un secrétariat départemental a été mis en place et s'est déjà réuni plusieurs fois afin de mettre en route un certain nombre d'initiatives.

La publication a eu lieu au Journal Officiel le 3 février 2001. Aux groupes locaux " d'Amis " de se constituer maintenant ! Depuis le début de l'année, les " Amis " ont engagé un partenariat avec l'Institut de la Communication et des Médias de l'Université Stendhal situé à Echirolles.

Six élèves de seconde année, secondés par leurs professeurs, se penchent sur la réalisation d'un logo pour l'association des " Amis de la Résistance (ANACR) " de l'Isère.

Des rencontres intéressantes pour faire avancer le projet et déjà de premières esquisses. Un travail à affiner qui devrait être terminé avant les grandes vacances et qui permettra aux " Amis " d'avoir une meilleure reconnaissance, une meilleure visibilité. Affaire à suivre !

SAÔNE-ET-LOIRE :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Plusieurs anciens résistants y assistaient : Claude Rochat, Lucien Renoud-Grappin, coprésident de l'ANACR de Saône-et-Loire, René Chappet, Roger Bernigaud, André Jeannot et André Guillermon ont, par leur présence, confirmé leur volonté de voir transmettre les idéaux, les valeurs de la Résistance. Simone Mariotte, présidente départementale, rappela la citation du philosophe Alain : " Résistance et obéissance, voilà les deux vertus du citoyen : par l'obéissance, il assure l'ordre, par la résistance, il assure la liberté ".

Ordre, Résistance, Liberté sont des repères que nous avons à protéger dans une société très agitée : les atrocités ethniques en certains points de la planète prouvent que le " venin " de la haine est encore actif.

En liaison étroite avec tous les résistants, nous devons défendre et transmettre leur message dans le respect du pluralisme comme on le pratique à l'ANACR et comme on le pratique au CNR.

Forte de ses 475 adhérents dans 9 comités locaux, l'action des " Amis de la Résistance (ANACR) " de Saône-et-Loire a été multifonctionnelle, en priorité en direction des scolaires, écoles, collèges et lycées, avec expositions, conférences, témoignages divers, achat de livres pour chaque comité local, à la disposition de chaque adhérent. En partenariat avec les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, organisation de l'exposition sur la Déportation et conférence par Marie-Jo Chombard-de-Lauwe. Un projet d'installation à Cluny d'un centre de documentation sur la Résistance est à l'étude.

Jacques Thomassin, secrétaire départemental, fait part de la réflexion de Jacques Varin, secrétaire national des " Amis " : " Vu l'évolution du Secrétariat des Anciens Combattants, qui pourrait devenir un Ministère de la Défense et de la Mémoire, il conviendrait que chaque comité départemental " Amis " par l'intermédiaire de l'ANACR et avec sa participation, prenne contact avec les représentants des Pouvoirs Publics (Préfet, Conseil général, Maire) pour officialiser l'existence des " Amis de la Résistance " et les consacrer comme les légitimes successeurs des membres de l'ANACR ". Il souligna aussi le caractère pluraliste des " Amis ".

Puis Claude Rochat intervint : " Nous sommes obligés de constater que nous sommes à un tournant... Tous les sympathisants à nos idées de tolérance et respect de la personne humaine ont leur place à l'ANACR. Nous n'avons pas d'ennemis politiques sauf le Front National et ses homologues racistes. On nous a reproché de manger à tous les râteliers : Oui, nous sommes allés vers tous ceux dont le foie était bon et avons eu de bonnes relations avec tous ceux qui nous tendaient la main ".

Ensuite, un tour d'horizon vers les comités locaux montra beaucoup d'initiatives multiples : expositions, conférences, interventions en direction des têtes de listes des candidats aux élections municipales et cantonales, ainsi que la réalisation d'une cassette " La Résistance, une leçon d'histoire " par l'IUFM en liaison avec le comité de Mâcon qui sera mise à la disposition des enseignants.

LA VALIDITE DES ACTES DU GOUVERNEMENT DE VICHY POSEE DEVANT LE CONSEIL D'ETAT

Les anciens résistants et plus particulièrement les membres de l'ANACR ont manifesté leur étonnement mais surtout leur indignation en apprenant que l'administration du Ministère des Anciens Combattants avait eu le front de "priver de la retraite du combattant de courageux patriotes qui ont quitté les rangs de l'Armée dite d'Armistice placée sous la haute autorité de Pétain pour rejoindre le combat libérateur", selon les termes de la résolution sur les droits des résistants du Congrès national de Châteauroux d'octobre 1996.

Un certain nombre d'anciens membres de la Résistance ont été victimes de ces décisions administratives, mais nous n'en évoquerons que deux.

L'affaire Robert Challon

Ce dernier, titulaire de la Carte du Combattant, de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance et de la Croix de guerre avec étoile d'argent au titre de la Résistance, avait été frappé de déchéance du droit à la retraite du combattant "pour absence illégale en temps de guerre du 11 septembre 1941 au 15 juillet 1942".

En le frappant de cette déchéance, l'administration n'avait fait aucune distinction entre l'Armée dite d'Armistice aux ordres du Gouvernement de Vichy et l'Armée de la République.

Robert Challon appartenait au bataillon "Rolland" de l'AS Dordogne du 1er novembre 1943 au 25 août 1944. De plus, après la Libération, il a signé un engagement volontaire pour la durée de la guerre au 108^e RI. S'il avait quitté l'Armée dite d'Armistice, c'était pour tenter de rejoindre la Résistance à laquelle il allait participer activement.

Dans la formation à laquelle il fut intégré, il fit montre au cours des combats livrés contre les forces de la Wehrmacht d'un courage exemplaire, voire d'héroïsme, ce qui lui valut la citation suivante : "Sous-officier d'élite, plein de cran et d'audace, le 3 juin 1944 à Moulédyer à l'aide de basouka a fait sauter un poste ennemi et détruit une chenille. Le 18 juin 1944 à Villeneuve Sur Lot, a été blessé à la jambe droite par éclat de grenade alors qu'il se lançait à l'assaut d'un repaire de nazis. A fait preuve d'un grand courage".

C'est cet homme que les Autorités de la République prétendaient priver du bénéfice de la retraite du combattant. Cela en se fondant sur l'article L. 260 du Code des Pensions Militaires, article concernant "les militaires... ayant été en état d'interruption de services pour absence illégale... au cours d'opérations déclarées campagnes de guerre par l'autorité compétente", autrement dit les déserteurs.

L'Arrêt de la Cour d'Appel de Bordeaux

Après que le Tribunal Administratif de Bordeaux eut cautionné le 26 novembre 1987 la position gouvernementale, le privant de la retraite du combattant, Robert Challon saisit la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, laquelle en un arrêt très sérieusement motivé décida l'annulation du jugement de première instance et parla même la décision du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux avait considéré "que dès lors qu'il s'agissait d'un Etat ayant signé un Armistice, l'absence de plus de dix mois ne saurait être considérée comme ayant eu lieu au cours d'opérations déclarées campagnes de guerre au sens des dispositions de l'article L.260 du Code susvisé".

L'autorité ministérielle après cet arrêt forma un recours en cassation devant la Section du Contentieux du Conseil d'Etat en août 1989. Mais la direction nationale de l'ANACR ayant demandé au Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants de renoncer à soumettre cette affaire à la haute juridiction, le recours fut retiré "compte tenu des états de services de M. Challon".

C'est ainsi que ce combattant des FFI fut rétabli dans ses droits à la retraite du combattant qu'il avait bien méritée.

De Vichy... à Vichy

Une affaire de même nature a opposé l'administration des anciens combattants à un autre résistant reconnu comme tel : Jacques Frison.

L'attitude des Pouvoirs Publics dans les deux cas... et dans d'autres dégage des relents nauséabonds de pétainisme.

En effet, la justice dans ces affaires a dû ou doit se prononcer sur les questions suivantes :

1) L'activité ou la non activité de l'Armée dite d'Armistice placée sous l'autorité de Pétain doit-elle être considérée comme une "campagne de guerre" et si oui, en guerre contre qui quand on connaît l'allégeance de Pétain à Hitler ?

2) D'une façon générale, doit-on considérer les actes du Gouvernement de Vichy, notamment contre des patriotes, comme justifiés, et l'armée placée sous l'autorité de ce gouvernement comme celle de la France, comme celle de la République ?

Du 21 au 23 octobre 1994, le congrès national de l'ANACR, congrès du cinquantenaire de la Libération, siégea à Vichy. Ce fut tout un symbole et c'est lors de la réunion de la Commission de Défense des Droits des résistants qui fut dénoncée par des responsables de l'ANACR du Morbihan la privation du droit à la retraite du combattant qui frappait Jacques Frison.

Unanime, le congrès dénonça avec indignation "le fait que soient encore considérés comme déserteurs et privés de la retraite du combattant des résistants qui ont refusé de continuer à servir dans l'Armée dite d'Armistice placée sous la haute autorité de Pétain, pour rejoindre le combat libérateur".

Si les actes de Robert Challon dans les FFI furent remarquables, l'exemple de Jacques Frison n'en n'est pas moins édifiant :

Engagé volontaire en 1939

Le jour anniversaire de ses 17 ans, le 30 octobre 1939, Jacques Frison s'engage dans l'artillerie : il veut combattre contre les troupes de l'Allemagne nazie qui, après l'invasion de la Pologne, est en guerre contre la France et l'Angleterre. Dans les rangs du 8^e RAC, il participe avec bravoure, en juin 1940, dans la Somme, à de durs combats qui lui vaudront 36 jours de bonification, et plus tard, la médaille commémorative 39/45 "Engagé Volontaire France".

Puis, c'est la défaite. Démobilisé, il rentre chez lui, dans le Morbihan. Et c'est l'Occupation. Jacques Frison, **pupille de la Nation**, son père étant décédé des suites de blessures reçues en 1914/1918, ne supporte pas la présence des troupes hitlériennes.

Rejoignant l'autre rive de la Méditerranée, il se réengage dans l'artillerie, en Tunisie, en février 1941, et en 1942, il est versé au 10^e RAC à Marseille. Quand la Wehrmacht envahit la zone dite libre le 11 novembre, et alors que l'Armée placée sous l'autorité de Pétain reste l'arme au pied, ce patriote désire de toutes ses forces rejoindre les armées alliées qui ont débarqué en Afrique du Nord et reprendre le combat contre l'ennemi.

En vain : **13 jours** après avoir quitté les rangs de l'Armée dite d'Armistice, il est arrêté et sera condamné plus tard à trois mois d'emprisonnement avec sursis par le Tribunal militaire de Toulouse, infraction amnistiée par la loi du 16 avril 1946, moins de deux ans après le rétablissement de la République.

FFI à Saint-Marcel

Sa conscience civique, son ardeur patriotique conduiront ce jeune breton à rejoindre les Forces Françaises de l'Intérieur et il montrera une fois encore son courage lors des combats de Saint-Marcel, combats efficaces, combats héroïques s'il en fut.

La période des combats de 1940 ajoutée à celle de la Résistance lui vaudront sans aucune difficulté l'attribution de la Carte du Combattant.

On comprend alors sa surprise, son émotion puis sa colère lorsqu'il fut informé par l'administration des anciens combattants qu'il était déchu - ce terme péjo-

ratif est déjà en soi tout un programme - du droit à la retraite du combattant.

Après l'échec de son recours gracieux au Ministre, Jacques Frison saisit le Tribunal Administratif de Rennes en se prévalant notamment de l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux dans l'affaire concernant Robert Challon qui, en toute logique, devait faire jurisprudence.

Les arguments du Ministre

Reconnaissant que l'intéressé ne s'est trouvé "en absence illégale" que 13 jours, le représentant du Ministère dans les observations qu'il présenta au Président du Tribunal se livra uniquement à un exercice de calcul, indiquant que pour être relevée de cette déchéance, la personne en cause aurait dû accomplir postérieurement à son "insoumission" six mois de services dans une unité combattante et au cours de la "campagne" deux ans de services dans une unité combattante.

Quant au Tribunal Administratif de Rennes, il suivit les conclusions du Commissaire du Gouvernement et rejeta la requête de M. Frison.

Ce dernier, pour défendre son honneur, saisit alors la Cour Administrative d'Appel de Nantes, s'élevant en premier lieu contre l'interprétation par le tribunal de l'article L.260 du Code des Pensions Militaires, qui ne tenait aucun compte de la distinction à opérer entre l'Armée dite d'Armistice qui fut placée après la défaite de 1940 sous l'autorité de Pétain, condamné à mort en 1945 pour haute trahison, et l'Armée de la République. Il fut défendu devant la juridiction nantaise par Maître Dominique Raimbourg.

Le décès de Jacques Frison

Cependant avant que la Cour Administrative d'Appel de Nantes ne rendit son arrêt, Jacques Frison, malade, très affecté par l'attitude des Pouvoirs Publics à son égard, décéda à Lorient le 1^{er} avril 1999.

L'instance fut cependant reprise par ses héritiers, leur avocat soulignant que l'argumentation du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants ne tenait aucunement compte de la réalité historique.

Il observa en outre qu'il n'était pas non plus tenu compte du fait que les actes de Jacques Frison étaient motivés par sa volonté de rejoindre les forces alliées.

Néanmoins, en un jugement du 17 mai 2001, la Cour Administrative d'Appel de Nantes confirma le jugement de Rennes et maintint par conséquent la privation du droit à la retraite du combattant pour feu Jacques Frison.

L'affaire devant le Conseil d'Etat

Soutenu avec résolution par l'ANACR dont la position de principe affirmée sans équivoque au cours de ses congrès nationaux, n'a évidemment pas varié, le fils de Jacques Frison saisit le Conseil d'Etat.

C'est Maître Claire Waquet qui défend devant la haute juridiction la mémoire et l'honneur de Jacques Frison.

Les plus hautes instances de la République ont estimé en 1995 que "la France n'a jamais été à Vichy".

Comment alors admettre que le fait de quitter les rangs de l'armée placée sous l'autorité du Gouvernement de Vichy soit passible des foudres de la République ? Telle est la question de fond qui est d'ores et déjà posée devant le Conseil d'Etat.

Jacques WEILLER

CONTRE LE RACISME

Une lettre de Mme Fontaine

Présidente du Parlement de Strasbourg

Après le Congrès National de l'A.N.A.C.R. qui siégea, l'automne dernier, à Saint-Brieuc, l'Association adressa les textes adoptés aux autorités compétentes.

Elle a pris acte avec satisfaction d'une réponse de Mme Nicole Fontaine, Présidente du Parlement Européen, de Strasbourg.

Mme Fontaine écrit notamment : "Le Parlement Européen a été la première institution de la Communauté Européenne à traiter les phénomènes du racisme et de la xénophobie en Europe par le biais de deux commissions d'enquêtes. La création de l'Observatoire Européen des phénomènes racistes et xénophobes, qui siège à Vienne, est également le fruit d'une initiative prise par notre institution".

Est jointe à cette lettre une résolution votée le 21 septembre 2000. Ce texte :

"observe... la prévalence des phénomènes racistes et xénophobes dans le monde, alors que ces formes de racisme et de discrimination raciale constituent l'une des violations les plus graves des droits de l'homme ;

"demande donc au Conseil... de présenter une position commune de l'Union Européenne lors de la Conférence mondiale contre le racisme de 2001".

La résolution se préoccupe notablement d'accroître la prévention des phénomènes racistes et xénophobes. Elle "demande au Conseil de veiller à ce que ce que les Etats membres prennent les mesures nécessaires en vue d'inclure comme matière obligatoire, dans les programmes scolaires et de formation des enseignants, un enseignement historique sur les dangers du racisme, de la xénophobie, de l'intolérance et de l'antisémitisme et sur la valeur de la diversité...".

Invite le Conseil et les Etats membres à prier instamment les Nations-Unies de proposer la suspension de ceux de leurs membres qui continuent à tolérer chez eux des discriminations raciales flagrantes ;

Invite les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à adopter ou renforcer leurs lois antiracistes en les fondant sur le principe que "le racisme est un délit", que ce soit pour des actes, des déclarations ou la diffusion de messages (notamment sur Internet) ;

Invite le Conseil et les Etats membres à agir auprès des partis politiques afin qu'ils... s'abstiennent de choisir des candidats et de collaborer avec des groupes politiques qui poursuivent des objectifs racistes et xénophobes ;

Demande aussi au Conseil, de rechercher avec les Etats membres concernés l'amplification des moyens juridiques qui permettent de poursuivre les partis politiques dont les programmes racistes et xénophobes mettent en danger dans ces pays

les principes de non-discriminations ;

Demande au Conseil, à la Commission et aux Etats membres de contrôler l'usage des nouvelles technologies de l'information telle que l'Internet par les groupes extrémistes et néo-nazis et de poursuivre leur usage à des fins d'incitation à la violence raciale ainsi que de veiller à ce que ce sujet soit débattu lors de la conférence contre le racisme 2001 en vue d'une collaboration mondiale dans le cadre de l'O.N.U. ;

Invite le Conseil à recommander à tous les Etats et aux pays candidats à l'adhésion de lever les réserves qui subsisteraient encore à la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciales, signées le 21 décembre 1965... "

Vers une conférence mondiale

C'est en Afrique du Sud, à Durban, que doit se tenir, du 31 août au 7 septembre, la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance.

D'ores et déjà, les débats s'annoncent suffisamment délicats pour que des participants à une réunion préparatoire tenue à Genève au mois de mai se demandent si les deux semaines prévues seront suffisantes. En effet, les rencontres régionales préliminaires qui se tiennent sur les 5 continents : à Dakar, à Téhéran, à Santiago du Chili et à Strasbourg ont montré l'extrême difficulté d'aboutir à un consensus, alors que les thèmes de la conférence peuvent donner lieu à la manifestation de bien des susceptibilités nationales.

Paraissent éminemment délicates les études qui vont porter sur la situation au Proche-Orient et sur une question assez récemment surgie : la demande de dédommagement présentée par certains pays pour les périodes quelquefois lointaines où leurs populations furent soumises à l'esclavage. La première question est en pleine actualité et l'on ne peut vraiment dire, au moment où nous rédigeons, qu'une solution se dessine. La seconde pourrait aboutir à un consensus sur le principe, l'esclavage ayant été la forme la plus démonstrative du racisme. Mais l'accueil des demandes de réparation n'est pas forcément très enthousiaste de la part des anciens Etats colonisateurs. Ajoutons que la situation en Chine quant aux droits de l'homme ne manque pas de soulever des difficultés.

Sur 189 Etats constituant l'O.N.U., 50 ont refusé d'inviter à la Conférence Mondiale l'organisation non gouvernementale Human Rights in China. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud, pays d'accueil, dont un certain nombre d'Etats participants ont regretté le manque de neutralité. Et pour comble, le comportement des Etats-Unis a amené leur éviction de la Commission des droits de l'homme de l'O.N.U.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SAVOIE

Plus de 200-délégués, résistants et " Amis " ont participé au Congrès départemental de l'ANACR de Savoie, le 20 mai dernier, à Macot-La-Plagne, sous la présidence de Marinette Moulin.

Après que Isidore Berard, vice-président départemental, ait rappelé les hauts faits de la Résistance locale, François Francesconi, secrétaire départemental, présenta le rapport moral et d'activité. Il souligna l'importance pour l'ANACR d'être présente lors des manifestations et des cérémonies commémoratives, afin que le sacrifice des résistants reste en mémoire.

François Francesconi se félicita ensuite que quatre représentants de la Savoie aient été élus au Conseil national de l'ANACR : Marinette Moulin, Joseph Moraz, président, François Francesconi et Robert Perrier (au titre des " Amis "). Puis, après avoir rappelé la demande d'institution d'une " Journée nationale de la Résistance ", le 27 mai de chaque année, François Francesconi évoqua les problèmes de certains résistants authentiques qui ont des difficultés à obtenir la carte CVR. Or, tous veulent être reconnus pour ce qu'ils ont fait mais ils veulent aussi témoigner et dire l'horreur qu'ils ont vécue pour que cela ne se reproduise plus.

Le compte-rendu financier, adopté à l'unanimité, précédait l'intervention des représentants des " Amis de la Résistance (ANACR)". Robert Perrier, président départemental, et Max Roux-Vollon, secrétaire départemental, qui fixaient les objectifs : organisation de sorties avec les scolaires (en 2000 l'école d'Aigueblanche avait été choisie et 12 enfants sont partis visiter le Musée de la Résistance à Nantua ; augmentation du nombre d'adhérents (l'objectif est fixé à 350), organisation de concours de boules, etc.

Cette année, l'école de Macot-La-Plagne a été choisie et c'est près de 50 enfants et autant d'accompagnateurs qui iront au plateau des Glières. A noter que ce déplacement est entièrement pris en charge par la nouvelle municipalité qui montre ainsi l'importance qu'elle accorde à ce devoir de mémoire.

Auguste Picollet, maire de Macot-La-Plagne et représentant Hervé Gaymard, président du Conseil général, réaffirma sa volonté de soutenir l'ANACR dans sa démarche de défense du patrimoine de la Résistance.

La motion adoptée par le congrès affirma la nécessité de lutter en permanence contre le retour de la " bête immonde ", contre le racisme et la xénophobie, reprenant l'idée nationale de créer une " Journée Nationale de la Résistance ", de confier de plus en plus de responsabilités aux " Amis " de l'ANACR qui comptent, à ce jour, 321 adhérents. Ce texte se terminant par un appel à la paix partout dans le monde où des risques majeurs existent, notamment dans les Balkans.

Louis Mouchet, membre du Bureau national et président de l'ANACR de Haute-Savoie, présent malgré ses grandes difficultés de santé, clôtura ce congrès en rappelant à tous qu'il fallait être fier d'avoir été résistant et qu'il fallait se faire une idée très large de la Résistance car de la brave femme qui donnait une soupe à un patriote en passant par l'école qui transportait des messages en allant à l'école, tous avaient à leur manière, avec leurs moyens, contribué à la Libération de leur pays.

Les congressistes se retrouvaient ensuite au Monument aux morts.

SAONE-ET-LOIRE

Samedi 7 avril, le comité du Chalonais de l'ANACR avait invité ses adhérents, les " Amis de la Résistance ", et toutes celles et ceux qui n'oublient pas, à se retrouver à Ouroux-sur-Saône, devant le monument érigé sur le lieu où fut tué, le 7 avril 1944, André Flochon, FTPF du maquis de Brancion, pour rendre hommage à ce combattant de la Résistance et à ses camarades. Il y avait un absent à cette cérémonie : Georges Derepas, alias " Mémette ", qui était représenté par son épouse, Guy Gautier rappela que " Mémette ", qui avait échappé aux rafales qui tuaient Flochon, alias " Gérard ", était hospitalisé et bien triste de ne pouvoir, pour la première fois depuis l'érection du monument, assister à notre cérémonie du souvenir. Puis, malgré la tempête qui secouait les nombreux drapeaux présents, M. Roger Rochet, maire d'Ouroux-sur-Saône, rappela comment André fut abattu par une rafale de mitrailleuse, alors que " Mémette " réussissait à s'enfuir. André Flochon avait 22 ans. Il repose au cimetière de Romenay où il est né. " Ils étaient de ceux qui, face à l'armée et la police allemande, à l'administration de Vichy, de ceux qui, face à Hitler, n'ont pas courbé le dos, en répondant par la Résistance ". Les gerbes ont été déposées par M. le Maire et Marcel Calandre, président du comité ANACR de Chalon.

VAUCLUSE

L'ANACR et les " Amis de la Résistance (ANACR)" avaient appelé le 27 mai dernier à Bollène à participer à une manifestation destinée à saluer le sacrifice des héros du groupe de Bollène-La Croisière.

Un premier rendez-vous avait été donné à 10 h 30 au monument aux morts de Bollène, ville où l'ANACR et les " Amis de la Résistance " étaient rejoints par les autres associations patriotiques et les élus. Là, le président Roger Reverberi lança un appel aux jeunes : " jeunes gens sur qui repose l'avenir de la France et au-delà la construction européenne et le développement prodigieux des relations internationales, la connaissance de l'histoire vous est indispensable. Les peuples qui ignorent leur histoire sont condamnés à revivre, dans notre monde où le fossé des inégalités se creuse, où la haine raciale et les nationalismes s'enflamment. Voici pourquoi l'ANACR multiplie ses efforts afin de comprendre le combat que nous avons mené et d'exercer une exigence et impérieuse vigilance. Aussi, nous demandons que le 27 mai soit proclamé journée nationale de la Résistance non chômée afin que la Résistance soit évoquée dans tous les établissements scolaires et devant tous les monuments qui lui sont consacrés ".

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, les participants se rendirent devant la stèle érigée sur le fronton de la gare de Bollène-La Croisière où une foule nombreuse s'était réunie. Georges Sabatier, ancien maire, ancien résistant et frère de l'un des quatre héros disparus du groupe, prit la parole, relisant le texte gravé dans la pierre, saluant devant leurs familles, les sacrifices et les engagements d'Henri Sabatier, Eugène Bertrand, Louis et Léon Dugas. Puis Hélène Bouix, présidente des " Amis de la Résistance (ANACR)", rappela l'engagement des habitants de tout le hameau, déclaré à l'époque au préfet " nid de terroristes ", et rendit hommage aux onze résistants encore en vie résidant à Bollène.

M. Boyer, président de l'association des cheminots anciens combattants de Drôme-Ardèche, ayant exprimé sa volonté de transmettre le souvenir aux jeunes générations,

GARD

L'ANACR du Gard a tenu son assemblée générale annuelle à Anduze, le 26 avril dernier. Après l'ouverture de la séance par le président Jean Ribot, qui invita les participants à avoir une pensée pour les camarades décédés au cours de l'année, Jacky Vigne, vice-président et trésorier, présenta le bilan financier faisant apparaître une saine gestion. Elle souligna l'importance de la compréhension de nos adhérents et " Amis ", qui compensent par leurs dons la baisse des effectifs. (La subvention du Conseil Général, quoique bienvenue, couvrant à peine les frais généraux).

Elle aborda ensuite la contribution importante de l'ANACR au fonctionnement du CADIR, pour favoriser une meilleure connaissance de la Résistance par les jeunes, soulignant l'apport dans cette action de Jacky Vigne, secrétaire, Robert Raffines, trésorier, Josette Roucaute, conférencière.

Ainsi, 20 collèges ont été visités, totalisant 1311 élèves, ainsi que 5 lycées, avec 384 élèves. Le Concours de la Résistance a connu son succès habituel, avec la participation de nombreux enseignants. Le collège d'Anduze y figure en bonne position et déléguera une équipe d'une dizaine d'élèves accompagnée de deux enseignants lors de la cérémonie traditionnelle de dépôt de gerbes au monument aux morts de la ville, où le président Ribot devait rendre hommage à nos martyrs et à nos morts, soulignant pour les jeunes l'importance de la Résistance et l'exemple qu'elle donne par l'engagement volontaire des hommes et des femmes de toutes conditions qui la rejoignent au péril de leur vie pour apporter leur contribution à la Libération de notre pays et à l'éradication du nazisme dans le monde. Jacky Vigne invita à poursuivre, malgré les difficultés, notre devoir de mémoire.

Jean Dolezon, secrétaire départemental, présenta le rapport d'activité qui, traduisait un bilan honorable. En plus du rôle de l'ANACR pour la connaissance de la Résistance au sein du CADIR, il faut noter son rôle capital dans l'organisation des cérémonies du souvenir (élaboration et diffusion d'un calendrier annuel, avec une participation de nos adhérents plus faible mais encore efficace, aide et soutien moral et financier aux manifestations de la Résistance unie).

Jean Dolezon insista ensuite fortement pour l'officialisation de la Journée Nationale de la Résistance, regrettant que le Gard ne soit pas parmi les premiers départements qui ont déjà célébré cette journée et proposa que l'Assemblée vote une motion dans ce sens.

GUERILLEROS

En date du 27 avril 2001, s'est tenu au Centre Basset de Nattes à Esperaza, l'Assemblée de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France-FFI du département de l'Aude. Elle avait lieu sous la présidence de Mme Françoise Maury, veuve du colonel Maury et présidente d'honneur de l'ANACR de l'Aude. Les participants étaient nombreux et l'ambiance était très chaleureuse du fait du plaisir de se retrouver ensemble. Nous avons honorés de leur présence M. Falguera, président national de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France-FFI et M. Ramos, secrétaire national, accompagnés de leurs épouses, M. Martinez, président départemental des Pyrénées-Orientales et M. Robles, secrétaire départemental de M. Chort, président départemental de l'ANACR et de M. Biart, secrétaire départemental. M. Gerardet, président départemental de l'UFAC, absent ce jour-là, était représenté par M. Chort.

M. Lafitte, maire d'Esperaza, présent à l'ouverture des travaux, souhaita la bienvenue aux participants. A 10 heures, après une minute de recueillement en souvenir et à la mémoire de tous les camarades disparus, M. Sanchez, président départemental, ouvrit la séance.

Il remercia M. le Maire d'être venu saluer l'assemblée et d'avoir eu l'amabilité de mettre à disposition la salle du Centre Basset de Nattes. Après un tour d'horizon détaillé de toutes les activités durant l'année 2000, l'ordre du jour fut également évoqué. Puis, le compte rendu financier, exposé dans ses moindres détails, donna entière satisfaction.

Le Bureau sortant étant démissionnaire, il fut procédé à l'élection du nouveau Bureau départemental. Tous les candidats étant réélus à l'unanimité, le bureau se compose : présidente d'honneur : Mme Françoise Maury, veuve du colonel Maury, président : Casildo Sanchez, vice-président : Joseph Trujillo, secrétaire : Marie Kamer, secrétaire adjoint : André Pena, trésorier : Carmen Morales, trésorier adjoint : Michel Phertolas, porte-drapeau : Julien Rubio.

M. Falguera, président national, clôtura alors les travaux. Ensuite, un fervent cortège, précédé de huit drapeaux, et auquel s'était joint M. le Maire, alla alors déposer une gerbe de fleurs sur la stèle de la Résistance.

Dans une brève allocution, M. Sanchez rappela l'action des Républicains Espagnols qui furent présents dans presque tous les théâtres d'opération de la Deuxième Guerre mondiale et qui s'illustrèrent sur tous les fronts. Il rappela aussi le rôle des Guérilleros Espagnols dans la Résistance française, leur contribution à la libération de la France et à l'écrasement du nazisme et de ses collaborateurs français.

Après une sonnerie aux morts et une minute de silence, le Chant des Partisans et la Marseillaise terminèrent la cérémonie.

ALSACE/R.F.A

Invité le 18 juin dernier par le Geschwister Scholl Gymnasium (Lycée Scholl) de Waldkirch (RFA), Roland Netter, président du comité régional d'Alsace de l'ANACR, a pu devant un parterre d'une cinquantaine d'élèves de ce lycée allemand et d'un lycée de Bordeaux, encadrés par leurs professeurs, raconter ce que fut la Résistance.

Sa connaissance des deux langues lui permit de répondre, en se traduisant, aux nombreuses questions posées par les élèves et les professeurs.

Ces interrogations concernaient la motivation qui l'avait poussé à entrer dans la Résistance mais, aussi, le ressentiment qu'il pouvait avoir vis-à-vis du peuple allemand, question posée évidemment par un jeune Allemand. Un professeur voulait savoir si, sous l'Occupation en France, nous avions connaissance de l'existence de la Résistance allemande, en particulier celle de Sophie et Hans Scholl dont le lycée porte le nom.

Pour ce qui le concernait, Roland Netter ne put que répondre négativement à cette dernière question ; quant à ses sentiments actuels vis-à-vis des Allemands, sa présence en ce jour et en ce lieu symbolisé par des noms aussi glorieux était une preuve que, pour les anciens résistants, il ne pouvait y avoir de haine pour le peuple allemand aujourd'hui, en particulier vis-à-vis des jeunes, et que les résistants ont lutté contre une armée d'occupation, et ses valets français, mais pas contre le peuple allemand qui fut une des premières victimes du régime national-socialiste.

Ces interrogations montrent que, tant parmi la jeunesse française que parmi la jeunesse allemande, il existe un réel intérêt pour ces événements, et nous prouvent qu'il faut encore, tant que nous serons en mesure de la faire, apporter notre contribution à cette connaissance de l'Histoire.

RHONE

L'Assemblée générale du Comité ANACR de Villeurbanne s'est déroulée le 21 janvier dernier sous la présidence de René Perrin, devant une assistance attentive et s'impliquant à tous les stades de la discussion.

La présence du sénateur-maire Gilbert Chabroux, du député Jean-Paul Bret et de Georges Mohler, conseiller municipal chargé des anciens combattants, démontrait l'intérêt que la municipalité porte au travail de mémoire mené par les anciens combattants de la Résistance, et particulièrement par l'ANACR et les " Amis de la Résistance (ANACR)".

Après les rapports financier et d'activité présentés par Maurice Brunet trésorier, et Jean Bathias, co-président du comité, Yvonne Bornet évoqua les orientations définies au Congrès national de Saint-Brieuc, adoptées à l'unanimité. 56 ans après la Libération, l'ANACR peut être fière du chemin parcouru. Le comité agit pour le devoir de mémoire pour le respect du à nos morts.

Jean Bathias proposa alors aux élus d'étudier favorablement sa proposition de donner le nom de Robert Desnos à un square ou une place ou une rue à ce poète résistant déporté, mort du typhus le 8 juin 1945 au camp de Theresienstadt. M. G. Chabroux étudia favorablement cette proposition.

Monique Jouanneau, présidente départementale des " Amis de la Résistance (ANACR)", prenait alors la parole pour dire toute l'importance des " Amis " dans l'aide apportée aux résistants, mais surtout pour transmettre déjà et après eux les valeurs de la Résistance, en particulier auprès des jeunes générations.

La réunion se termina alors par un vote unanime de l'assemblée pour rejeter sans appel les tentatives de libération de Maurice Papon. Avant le repas en commun, un vin d'honneur réunissait les participants.

SOMME

Le Congrès Départemental de l'ANACR de la Somme à Saint-Blimont le 20 mai 2001. Lucienne Forestier, présidente départementale et locale - et depuis peu membre du Bureau national - donna tout d'abord la parole à M. Loisel, maire de Saint-Blimont qui, avec beaucoup d'émotion, souhaita la bienvenue aux congressistes, évoquant André Gaillard, fondateur de la section FTPF du Vimeu. La présidente, très touchée des mots d'accueil de M. le Maire, et après avoir, elle aussi, souhaité la bienvenue aux congressistes, lut les excuses des adhérents et personnalités retenues par d'autres obligations et surtout par l'âge et la maladie. Puis elle évoqua la mémoire des camarades décédés depuis le congrès d'Airaines, les 120 participants observant alors une minute de recueillement en hommage aux disparus.

Son rapport d'activité rappela ensuite les actions et cérémonies organisées au cours de l'année écoulée. Puis, en l'absence de Bernard Fleury, François Caudron lut le procès-verbal de l'assemblée générale 2000 et présenta le palmarès du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Après la lecture du rapport financier présenté par Léon Dulay, trésorier, M. Séraphin Bruno, commissaire aux comptes, proposa de lui donner quitus pour l'excellente tenue des comptes, qui furent unanimement approuvés. Puis un moment fort du congrès fut le rapport juridique et moral du colonel Pierre Vaujouis qui, après avoir souligné l'accueil chaleureux de la municipalité de Saint-Blimont, haut lieu de la Résistance dans le Vimeu, évoqua le 27 mai 1943, date de la première réunion du CNR et la revendication de création ce jour d'une Journée Nationale de la Résistance. Il souleva le problème de la Commission départementale des titres qui ne se réunit plus, le Secrétaire d'Etat reconnaissant que la paralysie de certaines commissions constitue indubitablement une nouvelle forfaiture de fait. Pour le colonel Vaujouis, le recrutement d'Amis doit rester un souci majeur. Le devoir de mémoire ne relève ni de la constitution, ni de la loi : c'est une question d'éthique. Le devoir de mémoire passe naturellement par l'enseignement. Mais les Résistants doivent s'impliquer bien davantage encore : les enseignants nous attendent dans leurs établissements.

Après le rapport moral du colonel Vaujouis, diverses questions furent abordées, dont la discussion permit un large tour d'horizon sur les événements, les souvenirs et les valeurs que les anciens résistants veulent continuer à défendre. L'allocution de M. Vincent Peillon, député de la circonscription, mit fin aux débats. A 11 h 30, le président de séance clôtura les travaux. Puis un cortège, précédé par l'harmonie de Saint-Blimont et des drapeaux, prit la direction du monument aux morts où se déroula une émouvante cérémonie, au cours de laquelle furent remises plusieurs distinctions. La journée se termina par un repas fraternel en présence d'une centaine de personnes.

CHARENTE

Le Congrès départemental de l'ANACR de la Charente a tenu ses travaux le 24 mai 2001 à Chasseneuil, en présence d'environ 150 adhérents et Amis.

A la tribune, on notait la présence de Mme Brocas, chargée de mission représentant Mme le Préfet de la Charente, de M.M. Rullac, directeur du Service Départemental des A.C., Raymond Saulnier, délégué du Bureau National de l'ANACR, Dogneton, Président départemental, Jérôme Lambert, député, Claude Burlier, Conseiller général, Bernard Gras, Maire de Chasseneuil, Pierre Burlier, président de l'UDCVR et de l'amicale Bir-Hakeim, Michel Binaud, secrétaire général de l'UFAC de la Charente, Louis Llamaud, Président de l'Amicale de la Brigade Rac, Elie Calvet, président de Résistance-Air, Gougeau, président de la FNACA de la Charente, Aimé Guilloumy, vice-président de l'ANACR, de Mme Denise Banlier, fille de déporté mort en déportation, de Roger Doche, vice-président de l'ANACR et président du Musée de la Résistance et de la Déportation, qui assurait la présidence de l'Assemblée.

Après l'allocation de bienvenue de Denise Banlier, "Amie de la Résistance (ANACR)", le Président demanda une minute de silence en hommage aux disparus. Puis M. Bernard Gras, Maire de Chasseneuil, se félicita que l'ANACR ait choisi ce haut lieu de la Résistance charentaise pour tenir son assemblée.

Le rapport d'activité, développé par le Président Dogneton, traita tout d'abord de l'effort en faveur du devoir de mémoire, de la participation aux nombreuses cérémonies du souvenir, aux Commissions départementales, ONAC, UFAC, Comité de liaison, etc... Au sujet des droits, il existe encore un contentieux avec le Secrétariat d'Etat au sujet de la carte CVR et du Titre de Reconnaissance de la Nation pour les résistants. Il revendiqua une Journée nationale de la Résistance le 27 mai. Il insista aussi sur la nécessité de regrouper les "Amis de la Résistance (ANACR)", se félicitant du succès du Concours National de la Résistance (1180 participants dans le département), puis il évoqua le soutien de l'ANACR au sein du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation. Enfin, il exprima sa satisfaction de la création du Bulletin "Le Lien", qui touche 600 personnes.

André Guittard présenta ensuite le rapport de trésorerie indiquant des finances saines et équilibrées. Les rapports, ainsi que les deux résolutions présentées, furent adoptés à l'unanimité.

Dans la discussion, Guy Hontarred, membre du Bureau, "Ami de la Résistance (ANACR)", intervint sur la cérémonie d'anniversaire de la construction du mémorial national de Chasseneuil au mois d'octobre, ainsi que sur les monuments et plaques du souvenir qui devraient être recensés par la Commission Historique pour la Paix et mises en valeur.

Après l'élection du nouveau comité départemental, le député Jérôme Lambert, après avoir dit son sentiment de respect et d'émotion envers ceux qui ont combattu, se déclara à l'entière disposition des résistants. Le Président Pierre Burlier apporta le salut fraternel de l'UDCVR et de l'Amicale du Maquis Bir-Hakeim. Michel Binaud, secrétaire général de l'UFAC-UDAC de Charente, signala un projet de CD Rom en collaboration avec l'Inspection Académique et le CDDP sur les monuments et stèles du département. Claude Burlier, Conseiller général, félicita les amateurs du Musée de la Résistance et de la Déportation qui réalisent un CD Rom sur la Résistance charentaise à l'intention de la jeunesse.

Raymond Saulnier, délégué du Bureau National, rappela le succès du Congrès de Saint-Brieuc. Le combat des mêmes contre les mêmes continue car le fascisme n'a pas été complètement anéanti en 1945. On n'aura pas reconnu l'honneur des résistants tant qu'on n'aura pas reconnu leurs droits, c'est un devoir civique que de défendre le 8 mai et revendiquer une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai. Au sujet des "Amis de la Résistance (ANACR)", il ne suffit pas de leur donner leur carte, mais il faut les associer aux travaux des comités.

Enfin, Mme Sophie Brocas, chargée de mission, après avoir présenté les excuses de Mme le Préfet, rappela que toutes les formes de Résistance comportaient des risques, et que, grâce au combat des résistants et des résistants. Le Concours National de la Résistance et de la Déportation - rappela-t-elle - est le fruit de l'action inlassable auprès des jeunes. 61 millions de francs sont consacrés à la mémoire par la Commission Historique pour la Paix. Des efforts vont être faits pour rénover le Mémorial National de la Résistance à Chasseneuil.

Les travaux terminés, les congressistes se rendirent au Mémorial.

CHER

C'est place Jean-Moulin, à côté de l'Hôtel de Ville, que le comité ANACR de Vierzon, le maire Jean Rousseau, et les élus ont commémoré le 58^e anniversaire de la fondation du CNR le 27 mai 1943 par Jean Moulin.

Le CNR rassembla des mouvements de la Résistance, des partis politiques et les deux centrales syndicales, a rappelé Jean Rousseau dans son discours, qui évoqua aussi le martyre de Jean Moulin.

Cette cérémonie s'est poursuivie devant la stèle de la Déportation et de la Résistance, près de la bibliothèque municipale, où le président du comité local de l'ANACR, Jean Guyader, et le sous-préfet de Vierzon, Angelo Calandra, évoquèrent également la vie de Jean Moulin et le combat de la Résistance.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Elie GUILLAUMAUD, Roger MAGNIER (Val-d'Oise)
Membre du Conseil national de l'ANACR, Elie Guillaumaud, né en 1925, entra dans la Résistance en novembre 1943 aux Forces Unies des Jeunes Patriotes (FUJP) sous le nom de "Philibert". Il effectua diverses missions, des liaisons, des distributions de tracts... Dès mars 1944, il participa à des actions au sein des FTP puis le 25 août 1944 à la libération de Thiers. Grand mutilé de guerre, il était titulaire de la Carte de CVR.

Jeune résistant FFI/FTFP dans le secteur d'Argenteuil, Roger Magnier était engagé après la Libération de la ville pour la durée de la guerre dans la 1^{ère} Armée Française, et participa à la campagne d'Alsace, franchissant le Rhin et combattant les troupes nazies jusqu'au 8 mai 1945. Au sein du comité ANACR d'Argenteuil, il a été l'un des principaux acteurs de la création de l'installation du Musée de la Résistance et de la Déportation de la ville.

Jacques FAUQUET, Marcel DOUAY (Somme)
Jacques Fauquet, ancien FFI-FTFP, avait participé à de nombreux sabotages et actions contre l'Occupant et ses installations militaires ainsi qu'aux combats de la Libération. Il était titulaire des croix de CVR, des Engagés volontaires, de combattant 39/45, Marcel Douay, ancien des FTPF, était titulaire des croix de CVR et de Combattant 39/45.

Simone ROUSSEL (Haute-Garonne)
Simone Roussel (née Ribes), disparue dans sa 81^e année, s'était, alors jeune infirmière, engagée dans la Résistance en 1941, distribuant tracts et journaux clandestins. Entrée dans la clandestinité, elle sera infirmière des maquis Gard-Lordé, agent de liaison entre Mende et Lyon. Elle était titulaire de la Croix de guerre, des médailles de la Résistance et de Combattant Volontaire.

Gustave HENRY, Marcel EMERIC (Vaucluse)
Capitaine FFI-FTFP, Gustave Henry commanda les opérations de la Simone. Honoré de la Légion d'Honneur à titre militaire, il était titulaire de nombreuses autres décorations. Médaille de la Résistance, Marcel Emeric, résistant de la première heure, et ayant participé à de nombreuses actions, était aussi titulaire de la Croix du Combattant.

Georges CATIN (Alpes-Maritimes)
Président honoraire de l'Amicale des anciens déportés et maquisards français en Italie, Georges Catin (dit "Tintin") n'est plus. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, médaille militaire, Croix de CVR, déporté-résistant.

Roger THEVENET (Saône-et-Loire)
Disparu à 84 ans, Roger Thévenet, revenu à Mâcon après la défaite, entra dans une usine de l'Est replié dans la ville et y rencontra un militant communiste qui l'incita à entrer dans la police afin de renseigner la Résistance. Sorti de l'école de police de Belbigny (Rhône), il fut affecté à Saint-Etienne. Après avoir fait évader en décembre un prisonnier juif hospitalisé dont il avait la garde, il fut révoqué en juin 1943, après s'être fait mettre en congé-maladie pour éviter - ayant été versé dans les GMR - d'avoir à combattre les maquis. Entré en contact avec la Résistance de Charentay (Rhône) puis avec le réseau Buckmaster, il fut aussi en liaison avec le mouvement "Libération" et avec le réseau "Marco Polo".

Jean CLAMENS (Tarn-et-Garonne)
Engagé dès le début de l'Occupation dans la lutte contre le régime de Vichy et l'Occupant nazi, il entra en 1941 aux FTPF puis devint responsable de la Résistance Action Agricole. Arrêté en 1943, il fut un temps interné à la prison Beaulieu de Montauban. Il fut maire de Verdun-sur-Garonne de 1947 à 1971.

Cyria PAILLOUX (Paris)
"Joël" dans la clandestinité, Cyria Pailloux, membre du Front National depuis décembre 1943, avait servi dans l'unité CHR-FFI du Fort de Romainville. Agent du service de liaison et de renseignements de l'Inter-Région FTPF, elle fit preuve pendant la clandestinité d'un courage exemplaire et fut gravement blessée à l'abdomen le 28 août 1944 à Saint-Denis en assurant une liaison sous le feu de l'ennemi. Elle refusa de se laisser relever avant l'accomplissement de sa mission, ce qui lui valut d'être citée à l'Ordre de la Division, avec attribution de la Croix de guerre avec étoile d'Argent.

LOT-ET-GARONNE

Le 12 mai dernier, à l'initiative du comité local de l'ANACR, Villeneuve rendait hommage à la mémoire de Pierre Denuel et de ses compagnons assassinés par la Milice, le 11 mai 1944.

En présence des représentants de la municipalité, du Conseil Général et des associations d'anciens combattants, Willy Robinson rappela les conditions dans lesquelles, ce groupe de patriotes tomba sous les balles des traîtres de la Milice où furent capturés et déportés.

Il termina son allocution en soulignant la nécessité de rester vigilants devant les dangers de résurgence du nazisme et du fascisme et sur l'importance de garder la mémoire de cette période glorieuse.

Alfred DUTELLE DE LAMOTHE alias "Fred", Alfred KOLB, Pierre MEAUX, Robert AUBARD (Dordogne)
Décédé à l'âge de 97 ans, le "Capitaine Fred" s'était engagé dès 1942 dans le mouvement "Combat". Rejoignant René Tallet, le futur "Violette", originaire de Sarlande, il participera avec lui en Nord-Dordogne à la structuration de l'AS et du fameux "bataillon Violette". Se joignant par la suite à la très combattive "brigade RAC", il participera à la libération d'Angoulême, Cognac, Saintes, Ile d'Oléron. Le rôle d'Alfred Dutelle de Lamothé, responsable de la section "Sabotages" fut souvent décisif. Il était membre du Conseil National de l'ANACR.

Alsacien d'origine, Alfred Kolb refusa de retourner en Alsace après la défaite de 1940. Entré aux "Compagnons de France", il s'y opposa aux orientations vichystes et prit contact avec la Résistance, en premier lieu l'AS puis ensuite "Combat". Ayant participé à l'hébergement de clandestins et à l'établissement de faux papiers d'identité, il passera le 6 juin 1944 dans la clandestinité, devenant adjoint aux effectifs de la 22^e Cie FTP/FFI. A la Libération, il fera l'école des cadres de Périgueux, d'où il sortira major et y devenant par la suite instructeur. Il sera ensuite affecté comme traducteur au tribunal militaire de Limoges.

Entré dans la Résistance parmi les cheminots périgourins, Pierre Meaux s'était ensuite engagé au groupe "Paul Henri", l'une des composantes du bataillon Roland AS. Après la Libération, il poursuivait le combat devant Royan, puis participa au commandement de débarquement sur l'île d'Oléron du 30 avril au 4 mai 1945. Alors en occupation en Allemagne, il sera démobilisé en 1946.

Robert Aubard, engagé au groupe Soleil dans la région de Salle-de-Belvès, participa au combat du Pont de Siorac et rejoindra ensuite le groupe Sanglier intégré plus tard au bataillon Roche. Après la libération de Bergerac, le groupe participera à celle de Bordeaux, et combattra sur le front du Médoc. Muté dans l'aviation après un engagement pour la durée de la guerre, Robert Aubard était titulaire de la Croix du combattant et Combattant volontaire 39/45.

L'ANACR de Dordogne a déploré aussi la disparition de René LAXADE, qui fut, dès 1941 un membre actif du Front National clandestin parmi les cheminots périgourins, de Guy BUSSIERE, qui combattait au sein du 1^{er} régiment FFI/FTFP de Dordogne-Nord, de Pierre SOUTRELL, ancien de la M.O.I. (groupe Carlos), de Georges LEYZES, sous-officier d'active, entré au groupe AS "Alberte" et qui participa aux combats du "Front de l'Atlantique", de Roger FREICHEY, qui rejoignit en 1944 la compagnie Roger du 4^e régiment FFI/FTFP et participa à la libération de Bordeaux, aux combats du Front de l'Atlantique et d'Allemagne, de Georges VINCENT, gendarme à Domme, membre du groupe AS "Victor" implanté à Groléjac, de Maurice BRETOU, qui s'était soustrait au STO et engagé pour la durée de la guerre, de Jean MALASSAGNE, ancien du 4^e régiment FTPF, de Jean TALLET, ancien de l'AS (groupe "Roland"), qui combattit sur le Front de Royan et était médaillé de la Résistance, d'André LEMURIER, qui participa aux combats du Front de l'Atlantique.

Gilberte VERSELE (Alpes-de-Haute-Provence)
Membre avant guerre de l'Union des Jeunes Filles de France (UJFF) dans la Région lilloise, Gilberte Renard (Versèle), révoltée par les exactions allemandes commises dès mai 1940 par la Wehrmacht dans le Nord occupé, entre en résistance. En août 1941, alors âgée de 16 ans, elle accompagne deux résistants chargés d'abattre des officiers allemands à Lille. Arrêtée peu de temps après, elle sera relâchée grâce à l'intervention de la directrice de son collège, mais son père, livré aux nazis sera fusillé en janvier 1942. Retirée à Reillanne, elle s'investit dans le combat de la mémoire.

Marcel DUFRICHE (Seine-Saint-Denis)
Né en 1912, Marcel Dufliche, militant syndicaliste et de l'offensive allemande de mai-juin 1940. Evadé, il entre en résistance et deviendra l'un des responsables FTPF de Normandie. Arrêté, il s'évade du train qui l'emmena en déportation et reprend sa place dans le combat clandestin contre l'occupant et le régime de Vichy. Responsable syndical CGT après la libération, il sera maire de Montrouil-Sous-Bois de 1971 à 1984. Il était honoré de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance depuis 1984.

HERAULT

Faisant suite à une exposition témoignant des combats héroïques de la Résistance, des martyrs et de l'horreur de la déportation, l'ANACR et ses "Amis", ainsi que la FNDIRP, ont conjointement animé, en début d'année, un débat sur le "pourquoi" de la Résistance et de la Déportation, auprès des lycéens et des professeurs du L.E.P. de Bédarieux.

Nombreuses furent les questions aux anciens : " Pourquoi ne pas subir ? Quels sont vos actes de Résistance ? Aviez-vous peur ? Comment êtes vous devenus Résistant ? Pourquoi on tatouait les Déportés ? ...

Toutes les personnes présentes furent bouleversées à la lecture de la dernière lettre à sa mère de Roger Abbal, Résistant de Bédarieux, fusillé par les nazis à 21 ans.

Pierre BARBIER (Nièvre)
Né le 12 octobre 1924, fils de cheminot, Pierre Barbier, à peine âgé de 16 ans, fut contacté à l'été 1940 par Camille Baynac afin de reconstituer clandestinement les Jeunes Communistes à la Charité-sur-Loire. Membre de l'OS puis du Front National clandestin, il rejoindra au printemps 1943 le Cher, aux côtés de Roland Champenier, désigné à la tête des FTPF de ce département et de la Nièvre. Pierre Barbier participera à la formation dans les environs de la Charité du "Groupe 207" qui, à l'été 1943, détiendra le record des déraillements et sabotages : le 1^{er} octobre 1943, c'est un train transportant Pierre Laval qui sera visé. En juillet 1944, Pierre Barbier formera dans la région de Vierzon son propre maquis, la 9^e Cie FFI/FTFP. Le 9 septembre 1944, à la tête de sa compagnie, il libéra la Charité. Assimilé au grade de lieutenant, il s'engagea à la Libération pour la durée de la guerre, participant aux campagnes d'Alsace et d'Allemagne, après avoir fait l'école des Cadres de Rouffac et du Val d'Anon. Président de l'ANACR de la Nièvre et membre du Conseil National, Pierre Barbier était Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de plusieurs citations, de la Croix de guerre avec Étoile d'Argent, de la croix de CVR, de la médaille des réfractaires.

Jean GUILLAUME (Loire-Atlantique)
Disparu à l'âge de 81 ans le 8 avril, Jean Guillaume avait pris une part active à la Résistance au sein des FTP de Loire-Atlantique, et appartenu au groupe de résistants qui facilitèrent l'évasion et l'hébergement d'un certain nombre de militants emprisonnés au camp de Châteaubriant (Fernand Grenier, Auguste Delaune, Henri Raynaud) et qui purent ainsi reprendre le combat contre l'envahisseur nazi.

Jean EVANNO (Morbihan)
Disparu à l'âge de 74 ans, Jean Evanno, à peine âgé de 17 ans, s'était engagé dans la Résistance au 1^{er} bataillon "Louis Doré". A Kervenn, lorsque la compagnie Bernard est attaquée par la Wehrmacht, il réussit à s'échapper et poursuivit le combat libérateur au sein du 5^e bat. FFI, sur le front de Lorient et sur le front de la Vilaine. Le pays libéré, il fit partie du contingent français en Allemagne et sera démobilisé le 31 décembre 1945.

Jeannine KRAKUS (Carmagnole-Liberté)
L'une des toutes premières à s'engager dans les rangs de Carmagnole-Liberté, Jeannine Krakus assura de nombreuses et dangereuses missions clandestines entre Grenoble et Lyon et participa à la création du détachement Liberté à Grenoble.

Jacques Henri BAIXE, Jean DE MARCH, Maurice ARRECKX, Ernest SAPP (Var)
Réfractaire au STO, Jacques Henri Baixe avait rejoint le maquis d'Auvergne, et était affecté aux compagnies Gantzel et Bertrand regroupées dans le bataillon de Sagazan. Il participa à de nombreuses opérations jusqu'à ce que s'opère la fonction des FFI avec les troupes de de Latre et Leclerc, et poursuivit la guerre incorporé au 1510^e RI. Sa thèse de médecine, en juillet 1950, avait été dédiée à ses camarades de maquis : "21^e Auvergne, bataillon de Sagazan, Cies Bertrand et Warluzel, du Lioran au Rhin, avril-septembre 1944".

Disparu à l'âge de 88 ans, Jean de March ("Serge"), tailleur de pierres dès l'âge de 15 ans, avait été mobilisé lors de la "drôle de guerre" et blessé sur la ligne Maginot. Venu en 1941 dans le Midi, il fut, durant toute la clandestinité, le "technique" du triangle départemental de direction du Parti Communiste dans le Var. Originaire de Toulouse, Maurice Arreckx avait participé à "Témoignage Chrétien" en liaison avec le Cardinal Salléges. En septembre 1944, il fit partie de la délégation spéciale mise en place à Toulon sous la direction de Frank Amal (MLN). Il fit ensuite une carrière politique achevée de façon controversée. Ernest Sappa était entré aux FTP de Salernes. Il participa à la création puis devint le chef du détachement qui allait porter le nom de Pierre Vaillet, assassiné à Signes le 2 janvier 1944 aux côtés de Paul Battaglia.

L'ANACR du Var a déploré la disparition d'André DORICOT, âgé de 85 ans, qui participa au maquis du Vercors, fut blessé à la jambe en août 1944, et qui était Médaille militaire, Médaille de la Résistance Française, titulaire des Croix de guerre avec palmes, de Combattant Volontaire, de CVR, de Léon GIRAUD, ancien de la "Brigade des Maures", de M. CRISTOFINI, d'André LAUGIER, "Ami de la Résistance".

♦ "CHRONIQUE DE LA RESISTANCE"

Par Alain Guérin

Il y a un quart de siècle, le livre-club Diderot achevait par un 5^e volume la publication de la "Chronique de la Résistance" d'Alain Guérin, dont nous avons dit en son temps dans le "Journal de la Résistance" tout le bien que nous en pensions. Complétée alors par un coffret de reproductions de documents d'époque et un album sonore, riche d'une iconographie sur la Résistance jusque-là jamais rassemblée, cette collection connut un tel succès de diffusion - malgré un prix de... bibliophilie - qu'elle n'était plus disponible depuis au moins une dizaine d'années.

Or, avec "l'Histoire de la Résistance en France", d'Henri Noguères, dont les 5 tomes sont aussi épuisés, la Chronique de la Résistance d'Alain Guérin est l'un des deux ouvrages incontournables pour qui veut avoir une vision d'ensemble de la Résistance, qu'il soit "simple" lecteur ou "spécialiste". C'est pourquoi doit être chaleureusement saluée la décision des éditions Omnibus non pas de simplement rééditer la "Chronique de la Résistance" mais d'en publier une version nouvelle, remaniée, complétée et augmentée, et dont le prix (189 F), modeste pour un ouvrage de 1800 pages, doit permettre sa diffusion dans un large public, notamment celui auquel son sujet et sa nature le destinent par prédilection, la jeunesse scolaire et universitaire.

Certes, les lecteurs de la collection initiale regretteront l'iconographie qui l'accompagnait, mais les apports de cette nouvelle édition la compensent à bien des égards. En premier lieu, l'auteur a intégré à ses sources bibliographiques, comportant déjà plusieurs milliers de titres pris en compte, près de 600 ouvrages supplémentaires parus depuis 1976. De même, de nouveaux témoignages ont pris place dans un ensemble de sources orales - désormais de l'ordre de 400 - qui, là encore, fait de la "Chronique de la Résistance" une œuvre sans équivalent dans l'historiographie de la Résistance.

Le lecteur de cette édition revue et augmentée appréciera de nombreux ajouts et développements : en premier lieu le chapitre sur les maquis. Tant il est vrai que s'il ne faut pas réduire la Résistance à ce seul aspect de sa lutte, la commémoration du 50^e anniversaire du débarquement a permis de mieux mesurer son importance - politique mais aussi militaire - dans la Libération de la France. Soulignons aussi l'intérêt des pages consacrées aux écrivains et poètes "dans" et "de" la Résistance, en nous faisant d'y voir inclus aux côtés de figures reconnues de la Résistance intellectuelle - tels Aragon, Eluard, Desnos, Vercors ou René Char - le poète Henri Michaux, dont le positionnement résistant est incontestable. Pertinente aussi est l'étude de la place de la Résistance - et en contrepoint de la collaboration - dans la mémoire contemporaine.

En ouverture, nous avons évoqué l'ouvrage d'Henri Noguères : très chronologique, il est d'abord l'historique des faits de Résistance. Le livre d'Alain Guérin est d'une autre nature : c'est l'Histoire des Résistants qui est ici retracée et qui restitue la diversité de leurs parcours, ce qui motiva leur engagement, contre qui et contre quoi ils combattirent, ce pourquoi ils luttèrent, leurs doutes et aussi leurs certitudes, la clandestinité dans laquelle ils vécurent, le monde de l'Occupation, l'atmosphère de Londres, Alger ou Moscou, centres de la Résistance extérieure, mais en liaison étroite avec celle de l'intérieur...

C'est pour cette raison que le mot "chronique" ne rend peut-être qu'imparfaitement compte du travail d'Alain Guérin. Dans ce qu'il a de monumental et de pictural, celui de "fresque" aurait peut-être été plus approprié. Mais il est vrai que dans l'une de ses acceptions, illustrée en leurs temps par Comynnes et Froissart, le terme "chronique" peut en être un synonyme.

(Aux éditions Omnibus-75000 Paris, 189 F)

♦ (ENTRE PARENTHESES)

Par Gisèle Guillemot

Gisèle Guillemot fut, à 18 ans, dès la fin de l'année 40, l'une des toutes premières résistantes de la région de Caen. Devenue au bout de 2 ans de lutte membre d'un triangle de direction, elle fut arrêtée avec 23 de ses compagnons. A l'issue d'un procès qui se déroula à Paris, 14 hommes furent condamnés à mort, de même que Gisèle et son amie Edmonde Robert. Les hommes furent fusillés le 14 août 1943, les 2 femmes vivant un extraordinaire périple de prison allemande en prison allemande, puis de camp en camp, jusqu'à leur libération en avril 1945. Là, mourut Edmonde, toutes forces épuisées, mais libérée.

Le récit est marqué par la volonté que nous connaissons à Gisèle, la franchise totale, le courage qui, par exemple, lors du procès, l'amène, avec d'autres, à éclater de rire lorsque l'interprète monoclé tente de justifier le tribunal mais, un peu désarçonné par son usage approximatif du français populaire, lance : "Il n'y a rien à tortiller". A un "avocat" qui leur demande ensuite pourquoi ce fou-rire, Edmonde répond : "Nous vous le dirons quand vous aurez perdu la guerre".

C'est presque à chaque page que peuvent être relevées des preuves du courage et de la volonté de ces résistantes tombées aux mains des nazis. De franchise totale, en même temps, même quand elle "fait mal". Par exemple, à Ravensbrück, les déportées ayant dangereusement manifesté leur solidarité à l'égard de jeunes polonaises victimes de pseudo expériences médicales, réussissent à en sauver plusieurs, à qui le personnel polonais du camp apporta des provisions la nuit suivante. Gisèle note : "Pas une d'entre elles ne songea à offrir une douceur à celles de nos compagnes qui tremblaient de fièvre sur leurs paillasses après avoir contribué à leur sauver la vie et qui allaient peut-être en mourir". A quoi ne s'ajoute aucun commentaire.

Mais, en cette trop brève évocation, nous voulons citer un autre chapitre qui bouleverse le lecteur résistant.

A la prison de Caen, apparaît à une fenêtre en face de la cellule de Gisèle un homme si proche qu'il peut lui parler. Elle apprend vite qu'il s'agit d'un officier allemand antinazi et déserteur. Le dernier jour, revêtu de son uniforme, il lui annonce : "Tout à l'heure je vais mourir, ils vont me fusiller. Bonne chance à toi. Adieu !". Gisèle écrit : "Je me sentais reconfortée que des Allemands puissent dire non à la haine et en mourir".

(Editions l'Harmattan)

♦ MÉMORIAL DE LA RÉSISTANCE CREUSOISE

Par Marx Parrotin

Parmi les travaux dus à des résistants, nous citerons un remarquable "Mémorial de la Résistance Creusoise" dû à Marx Parrotin, dont il nous fut déjà donné de citer les travaux. Son "Mémorial" est conçu comme tous les autres, en grand format, abondamment illustré, notamment de tous les souvenirs qui, dans le département, sont matérialisés par des monuments, des stèles, des plaques et d'un nombre important de photographies de ceux à qui ils sont dédiés. Travail minutieux, derrière lequel on sent la passion de notre camarade pour une histoire à laquelle il contribua si courageusement et ses soucis de pédagogie.

(Editions Verseau - 23150 Ahun), 190,00 F

♦ MUSSIDAN

Par Cécile Bordes

Un autre ouvrage, préfacé par Roger Ranoux (Colonel Hercule), est dû à un professeur de Périgueux, "Amie de la Résistance (A.N.A.C.R.)", Cécile Bordes. Le titre est tout simplement le nom de la commune dans laquelle se déroulèrent des événements qui laissent un grand souvenir : Mussidan. A la

base du travail, des témoignages de survivants, quelques clichés de disparus, des recoupements qui attestent clairement de l'authenticité des souvenirs.

Comme le dit Roger Ranoux, ce livre contribuera à entretenir "une flamme surgie de l'obscurité, qui brille aujourd'hui et éclaire l'avenir, la flamme de la Résistance".

(Librairie de l'Isle, Mussidan, 130,00 F)

♦ LES CAHIERS DE LA RÉSISTANCE

Le comité départemental de l'A.N.A.C.R. du Lot-et-Garonne a réuni en volume 5 cahiers de la Résistance qui témoignent à la fois de la densité des actions de résistance dans le département, de la diversité (expliquant le pluralisme actuel de l'association) des formations qui s'y livrent et du minutieux souci d'exactitude qui a présidé à ce travail collectif. Remarquable résultat. Un véritable monument livré aux générations qui nous suivront.

(Le Trait d'Union, Château de Ferrière - Penne d'Agenais - 150 F)

JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE A L'ECOLE JEAN-MOULIN DE CHALON

C'est maintenant devenu une tradition : M. Gilarès, tous les professeurs de l'école et leurs élèves, accueillent une foule nombreuse pour commémorer le 27 mai 1943, date à laquelle le préfet Jean Moulin présidait la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance. Cette cérémonie est placée sous le haut patronage de M. Dominique Perben, maire de Chalon, député de Saône-et-Loire, ancien ministre.

Ouverte et présentée par Mme Bergeret, responsable du protocole, sur la musique du Chant des Partisans, elle prenait une signification d'autant plus émouvante qu'elle faisait suite aux obsèques du président Marcel Calandre, qui était venu rencontrer M. Gilarès, le 12 avril dernier, pour préparer son bon déroulement, et que son épouse Mme Calandre, avait tenu à l'honneur de sa présence. Elle en fut remerciée par Guy Gaultier, président par intérim du comité, qui souligna l'importance de cette journée de mai 1943 et les raisons pour lesquelles, depuis plusieurs années, l'ANACR s'emploie, afin qu'elle soit reconnue comme Journée Nationale de la Résistance. "Pas pour en faire un jour chômé de plus, nous avons le 8 mai, mais une journée dédiée à la jeunesse, où la Résistance, ses mobiles, son rôle, son action, ses idéaux seront évoqués dans tous les établissements scolaires". Ce devoir de mémoire étant repris par M. Gilarès, qui appelait l'auditoire à protéger l'école contre les agressions : "pour que le destin des plus démunis ne soit pas écrit à leur naissance, et pour que nous puissions longtemps apprendre aux enfants à dire simplement : je veux ou je ne veux pas".

Enfin, M. Dominique Perben, après avoir renouvelé à Mme Calandre ses condoléances et celles de la municipalité, a retracé le courageux combat mené par Jean Moulin pour accomplir la "mission impossible", que lui avait confié le général de Gaulle "unir la Résistance", puis terminait son hommage à Jean Moulin par le souhait "que son exemple reste vivant dans nos cœurs et dans le cœur de toutes les générations à venir ; pour le bien de la France, de l'Europe et de l'union entre tous ses peuples".

Après le dépôt de gerbes par Mme Calandre et M. Perben, puis l'hymne national, les personnalités se rendirent serrer la main des 18 porte-drapeaux, représentant les associations patriotiques. Les élèves de l'école recueillirent ensuite de chaleureux applaudissements en récitant avec conviction, les poèmes : "Liberté" - "Il est des mots" de Paul Eluard - "Le dormeur du Val" d'Arthur Rimbaud, celui fort ému du pasteur Niemöller, que le comité de l'ANACR avait fait imprimer sur la carte souvenir de cette journée, au dos de la photo de Jean Moulin, remise à chacun des élèves en souvenir de cette journée, avec un exemplaire du journal municipal "Les Echos de Chalon" qui, popularisait cette émouvante cérémonie, que les écoliers clôturèrent en interprétant "Le chant des maquis".

GILLES VERLANT ET ALBIN MICHEL CONDAMNÉS

Dans notre numéro 1122-1123 de mars-avril 2001, nous avions longuement entretenu nos lecteurs du scandale - découvert par l'un de nos camarades de l'ANACR de Seine-Saint-Denis, Daniel Besmann - de la présentation comme "collaboratrices horizontales" fusillées à la Libération de trois héroïnes de la Résistance, assassinées par les Nazis : Francine Fromont, Rose Blanc et Henriette Schmidt. Et ce dans un ouvrage de large diffusion consacré par Gilles Verlant à Gainsbourg et publié par les Editions Albin Michel.

Les Editions Albin Michel et l'auteur ayant tenté de minimiser les indispensables mesures de réparation à prendre, la justice, saisie par les associations d'anciens déportés et résistants - dont l'ANACR - et par les familles, a tranché : "Par ordonnance du 23 mai 2001, le juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné les éditions Albin Michel et Gilles Verlant à insérer sur la première page blanche du livre intitulé Gainsbourg "un erratum rétablissant la vérité historique, à supprimer le passage calomnieux dans les prochaines éditions, à faire publier ce jugement dans le Monde, le Figaro et l'Indépendant de Perpignan et à des dommages-intérêts à verser à chacune des héritières des trois héroïnes. La vigilance reste nécessaire.

PATRICK BESSON ÉVOQUE L'HISTOIRE

Chacun se fait sa propre opinion du romancier Patrick Besson et de ses œuvres. Il y apparaît souvent comme un maître de la cocasserie, du paradoxe et de l'acrobatie intellectuelle souvent drôle.

Pourtant, quelques lignes de l'article qu'il publia dans le "Figaro Littéraire" du 22 mars ont « eu du mal à passer.

Citons-le : "Qu'est-ce que c'est, la Seconde Guerre mondiale ? Trois mecs bourrés (Staline, Churchill, de Gaulle) venant à bout d'un type à jeun (Hitler).

Si M. Besson avait la bonne idée de s'occuper d'autre chose que de la Seconde Guerre mondiale ?

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaire, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaire, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS France..... 55,00 F Etranger..... 60,00 F Abonnement de soutien..... 80,00 F Le numéro..... 10,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Incompo Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60

LE SITE INTERNET DE L'ANACR EST EN LIGNE

● Il peut être consulté aux adresses suivantes :

- <http://www.anacr.com>
- <http://www.anacresistance.com>
- <http://www.amiresistance.com>

● Les adresses de courrier électronique sont les suivantes :

- anacresistance@wanadoo.fr
- amiresistance@wanadoo.fr
- journaldelaresistance@wanadoo.fr